

Semaine du **17 février 2025**

## À la une



### Conseil des fédérations de la CGF

Le 19 février, la CGF a réuni les fédérations adhérentes pour son premier Conseil des fédérations de la rentrée 2025. À l'ordre du jour de cette réunion :

- **Une intervention du cabinet MARSH** sur les délais et la sécurisation des paiements : actualité, tendance et des conseils ont été délivrés à nos adhérents. Le contexte économique montre qu'une multitude d'opportunités et de besoins peuvent se présenter pour les entreprises grossistes. L'occasion également de présenter les résultats de l'enquête CGF sur les délais de paiement menée auprès de nos adhérents.
- Un **tour de table de conjoncture** mettant en exergue des résultats 2024 atones pour la plupart des secteurs d'activité voire en forte baisse comme dans le bâtiment.

- Un tour d'actualité des **dossiers, notamment prioritaires**, par l'équipe de la CGF : PLF et PFSS, verdissement des flottes, PJJ simplification, PJJ DDADUE (ombrières), rapport Egalim2, facturation électronique, RP EP et CSRD, voies réservées sur le périphérique, autant de sujets sur lesquels la CGF est mobilisée !
- Enfin, un point a été fait sur le séminaire du Bureau exécutif des 9&10 janvier dernier avec notamment la présentation de la feuille de route 2025/2027 et la mise en place de quatre GT dédiés.

Ce conseil des fédérations s'est clôturé par un moment convivial autour d'un cocktail déjeunatoire.

**Prochain conseil des fédérations le 16 avril.**

## INSTITUTIONNEL



### Mission d'évaluation de la loi EGALim 2 : les arguments et propositions de la CGF repris par les députés

La mission d'évaluation de la loi EGALim 2 à l'Assemblée nationale a rendu son rapport et **la CGF se réjouit que les 4 co-rapporteurs, Julien Dive, Richard Ramos, Mathilde Hignet et Harold Huwart, aient repris les arguments et les propositions des entreprises du commerce de gros.**

Alors qu'il n'est pas question de toucher au régime grossiste des négociations commerciales, créé par la loi Descrozaille ou EGALim 3 à l'initiative de la CGF, ce dernier rapport va plus loin en proposant textuellement dans sa proposition n°12 de **rejeter l'extension aux grossistes alimentaires de la sanctuarisation du prix de la matière première agricole**. Les auteurs de ce rapport ont bien compris que les grossistes alimentaires appliquent l'ensemble des obligations EGALim (indicateurs agricoles, renégociation de prix, contrats fruits et légumes, contrat premier acheteur) et que la dérogation à la sanctuarisation de la matière première agricole se justifie parfaitement. Ce rapport marque une étape importante dans la compréhension et l'appréhension du commerce de gros par les pouvoirs publics, dont la CGF et les fédérations adhérentes peuvent se féliciter.



COMMUNIQUE DE PRESSE - LE 16 FÉVRIER 2025  
Voies de circulation réservées sur le périphérique parisien, les autoroutes A1 et A13 :  
Le Conseil d'Alsace a une mesure contre-productive et appelle à stopper sa mise en œuvre  
Paris, le 20 février 2025 - Le Gouvernement des activités de transport et de manutention de la région  
de France (Gatmarif) émet une mesure qui limite et va perturber les conditions d'exploitation  
des entreprises de transport, de développement et de commerce de gros. L'assécherement et l'apauvrissement

### Non à la mise en place d'une voie de circulation réservée sur le périphérique parisien !

**La CGF soutient l'alerte lancée par le Gatmarif**, dont elle est membre, concernant « l'expérimentation » de la voie de circulation réservée sur le périphérique parisien et les autoroutes A1 et A13 : une mesure contre-productive !

**Une initiative de la ville de Paris :**

- Menée sans concertation,

- Au fort coût humain et financier impactant une filière maillon clé de l'économie locale et nationale
- Qui va accroître le nombre de véhicules et de pollution, en opposition à son but

Pour les entreprises du commerce de gros franciliennes qui chaque jour réalisent des livraisons sur Paris et la petite couronne, et empruntent majoritairement le boulevard périphérique aux heures d'activation de sa voie réservée, **la suppression d'une voie de circulation sur les trois va augmenter considérablement les temps de parcours** (1heure en moyenne) et générer des millions d'heures perdues (2,5 millions soit 50 millions d'euros).

**La CGF appelle les pouvoirs publics à stopper sa mise en œuvre.**

## MEDEF



### Assemblée permanente

La CGF a assisté à l'Assemblée permanente du MEDEF le 18 février dernier.

Patrick Martin est revenu sur le Tour de France de l'IA qui a été un succès et qui a permis de dégager 10 propositions visant notamment à renforcer la compétitivité des entreprises.

A retenir :

- Le MEDEF a transmis au Premier ministre sa proposition de « **projet de loi d'accélération de l'économie française** », afin de favoriser la croissance et l'attractivité de la France
- Le MEDEF maintient son **opposition au versement mobilité régional**, qui pourrait représenter jusqu'à 500 millions d'euros de prélèvements supplémentaires à la charge des entreprises. 5 régions ont d'ores et déjà pris la décision de ne pas le mettre en œuvre.
- Le MEDEF va s'engager dans la **négociation sur les retraites** et a insisté sur le fait que le Premier ministre s'est engagé à déposer un texte sur le bureau de l'Assemblée nationale, peu importe l'issue des négociations.
- **Les échanges commerciaux internationaux sont sous tension**, Ces tensions sont en partie dues au déficit commercial américain auquel contribuent les principaux partenaires de cet Etat (la Chine, l'Union européenne et le Mexique), mais également aux annonces de Donald Trump relatives aux droits de douane. Cette situation comporte des risques pour l'Europe, qui doit rester unie.

La prochaine Assemblée permanente se tiendra le 18 mars 2025.



### Commission fiscalité

La CGF a participé à la commission fiscalité du MEDEF qui s'est tenue le 20 février et qui a débuté par la présentation du **bilan du Projet de Loi de Finances 2025**. Parmi les points abordés figuraient le report de trois ans de la suppression de la CVAE, le versement mobilité régionale, le maintien de la CFE ainsi que la contribution exceptionnelle sur les bénéficiaires des grandes entreprises.

Concernant les **perspectives du PLF 2026**, une certaine inquiétude a été exprimée quant à l'avenir de la contribution IAS, du versement mobilités, du CIR et de la CVAE.

Enfin, une présentation des annonces américaines et des actualités européennes a été réalisée. Les annonces fiscales des États-Unis à destination de l'Europe ont été exposées, incluant notamment le mémorandum America First Trade Policy, le projet de loi Defending American Jobs and Investment Act ainsi que le mémorandum Reciprocal Trade and Tariffs.

## SOCIAL



## CCN des commerces de gros : des actions de prévention au profit des salariés non-cadres

La CGF, en partenariat avec **AG2R La Mondiale** et **Malakoff Humanis**, vous propose un **webinaire le 20 mars prochain à 9h00** afin de découvrir le cadre et le contenu général des actions de prévention au profit des salariés non-cadres de la CCN 3044, ainsi que leur potentiel pour améliorer leur bien-être et renforcer la politique de prévention des entreprises autour de trois axes :

- Prévention des TMS
- Soutien aux aidants
- Soutien à la parentalité

Ces actions sont destinées aux salariés non-cadres des entreprises qui ont contribué au financement du régime de prévoyance non-cadres de la branche.

## EMPLOI & FORMATION



**CGF et AFTRAL s'associent pour promouvoir l'écoconduite !**

Découvrez les formations d'écoconduite proposées par AFTRAL et AKTO :

1. Formation Intra-entreprise sur mesure grâce au partenariat AFTRAL- CGF : tarifs négociés.
2. Entreprises relevant de la convention collective nationale 3044, optez pour une formation Inter-entreprises. Celle-ci est proposée dans le cadre des « Actions collectives AKTO » :
  - Prise en charge jusqu'à 100% pour les entreprises < de 50 salariés
  - Tarifs préférentiels pour les entreprises > de 50 salariés.

#### **Pourquoi l'écoconduite ?**

- Économies de carburant
- Prolongation de la durée de vie des véhicules (réduction de l'usure des pneumatiques, freins, ...)
- Réduction des émissions de CO2
- Amélioration de la sécurité routière

Plus d'informations : [a.kloul@cgf-grossistes.fr](mailto:a.kloul@cgf-grossistes.fr)

**CGF** **CAMPUS**

Formations à venir - CGF CAMPUS



**Découvrez les formations CGF CAMPUS proposées en 2025 : Format mixte (présentiel / distanciel)**

Mardi 20 mai / 9h30-13h00 :

**FISCALITE** : Contrôle fiscal, comment s'y préparer et quelles sont les bonnes pratiques à adopter ?

Mardi 27 mai / 9h30 - 17h00 :

**SOCIAL** : Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros n°3044

Mardi 3 juin / 9h30-13h00 :

**COMMANDE PUBLIQUE** : Marché public : Comment optimiser sa préparation pour répondre aux procédures de mise en concurrence ?

Jeudi 26 juin / 9h30-17h00 :

**ENVIRONNEMENT** : Grossiste : entre obligations réglementaires et démarches volontaires, faire de la RSE une opportunité

Mardi 23 septembre / 9h30-17h00 :

**SOCIAL** : Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros n°3044

Jeudi 2 octobre / 9h30-17h00 :

**TRANSPORT** : Contrat transport routier national et international

Jeudi 16 octobre / 9h30-13h00 :

**DROIT ÉCONOMIQUE DES AFFAIRES** : La rupture brutale de relations commerciales établies

Mardi 25 novembre / 9h30-13h00 :

**SOCIAL** : Inaptitude d'un salarié : comment gérer et agir efficacement ?

[Rendez-vous sur le site de CGF Campus](#)

## L'agenda CGF

 Le 24.02.2025

**Commission transport et  
logistique de la CGF**

 Paris (75)

 Le 25.02.2025

**Salon International de  
l'Agriculture / table-ronde  
grossiste-industriel  
restauration collective**

 Paris (75)

🕒 Le 27.02.2025

Commission Inter CCN de la  
CGF

📍 Paris (75)

🕒 Le 27.02.2025

Webinaire de la CGF sur la  
facturation électronique

📍 Paris (75)

Retrouvez-nous sur  
les réseaux sociaux



Retrouvez toutes les Newsletters de  
la CGF [ICI](#)

**CGF**

Confédération des  
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à [cgf@cgf-grossistes.fr](mailto:cgf@cgf-grossistes.fr).